

Nouvel avenant pour le déploiement du Haut Débit Teloise

Nouvel avenant pour le déploiement du haut débit Teloise
Yves Rome visite le chantier à Marseille en Beauvaisis

Dans le cadre de la Délégation de Service Public confiée par le Conseil général de l'Oise, Teloise construit depuis 2 ans un réseau départemental de télécommunication. 520 kms de fibre optique ont déjà été déployées. Le Conseil général de l'Oise vient de voter un avenant au contrat de Teloise, afin d'ajouter 175 kms supplémentaires.

Yves Rome, Président du Conseil général de l'Oise en présence de Pascal Gravier, Directeur Général de Teloise ont visité le chantier à Marseille en Beauvaisis, le jeudi 7 décembre 2006.

Des travaux liés à l'avenant signé en novembre dernier.

Lors de la dernière commission permanente du 16 novembre dernier, le Conseil général de l'Oise a voté un avenant au contrat de Teloise pour étendre le réseau à 740 kms de fibre optique.

Ces 175 kms de fibres supplémentaires vont permettre d'apporter l'accès ADSL à de nombreux isariens en leur garantissant des offres de services complètes (Internet jusqu'à 20 méga, Téléphonie sur IP Wifi/GSM, Télévision) et aux meilleurs prix grâce au dégroupage.

Les travaux se poursuivent donc et sont en ce moment dans le canton de Marseille en Beauvaisis où ils devraient s'achever en mars 2007.

Les habitants pourront ainsi bénéficier des mêmes offres concurrentielles en terme de télécommunications que les plus grandes agglomérations, avec des coûts plus intéressants et des débits élevés pour ceux qui surfent sur internet.

Les entreprises auront également le choix entre plusieurs opérateurs qui favorisera la réduction des coûts de télécommunication.

Des travaux nécessitant un savoir-faire de haut niveau.

A l'occasion de cette visite, Loic Dupont, Directeur de projet chez Sogetrel a présenté deux des techniques mises en place lors de la réalisation de tranchées pour déployer la fibre optique.

1- La micro-tranchée est la solution idéale pour l'environnement urbain. La machine fait une saignée de 10 cm de large sur 35 cm de profondeur. Moins de 4 heures après l'intervention, la circulation peut reprendre.

2-La tranchée traditionnelle est adaptée aux environnements urbains denses. La pelleuse ouvre le bas coté sur 80cm de profondeur et 40 cm de large.

Une démonstration de soudure de la fibre optique à l'arc électrique par alignement et fusion des brins a permis de mettre en lumière le haut niveau de technicité de ce déploiement.

Pour tous renseignements sur le réseau Teloise, les opérateurs et l'accès au haut débit : www.teloise.com ou 03 60 36 40 00.

En savoir plus sur...

...les spécificités des travaux d'un réseau fibre optique

La réalisation de tranchées pour la fibre optique est fortement mécanisée pour permettre un déploiement rapide et minimiser les contraintes des automobilistes et riverains. Plusieurs techniques sont employées en matière de génie civil afin de poser des fourreaux, tirer et raccorder la fibre optique et permettre de faire passer des quantités d'information très importantes (Télévision, Internet, Téléphone).

5 techniques de tranchées

1) La trancheuse à roue ou à chaîne, utilisée pour les grandes longueurs en terrain naturel, par exemple, le long des routes départementales : elle crée une tranchée de 60 cm à 1 m de profondeur à des cadences importantes de 1000 à 1500 ml par jour.

2) Le soc vibrant, utilisé aussi pour les grandes distances en terrain naturel, présente la particularité d'enfouir les fourreaux sans ouvrir de tranchée. Le soc agit tel une charrue qui ouvre la terre, met en place les fourreaux et la « referme » par vibration. Cette technique nécessite néanmoins un terrain particulièrement meublé. Les cadences peuvent monter à 2000 ml par jour.

3) La micro-trancheuse, particulièrement adaptée à l'environnement urbain, permet de passer rapidement "au dessus" des nombreux réseaux présents en ville. Une saignée de 8 à 12 cm de largeur sur 30 à 40 cm de profondeur et remblayée d'un béton spécifique permet de déployer 200 à 250 ml par jour et de rendre la surface circulaire 2 à 4h après intervention.

4) La tranchée traditionnelle, adaptée aux environnements urbains denses, est réalisée à l'aide d'une pelle mécanique à des cadences plus lentes (40 à 50 ml par jour) en provoquant des déblais plus importants qu'avec les moyens mécanisés.

5) Le forage dirigé, adapté au franchissement d'obstacles (rivière, SNCF, autoroutes,...), permet de passer des réseaux sans ouvrir le sol en partant d'un point pour ressortir à un autre situé parfois 300 m plus loin.

Les fourreaux

Les travaux de génie civil consistent uniquement en la pose de fourreaux. Ceux-ci accueilleront ultérieurement la fibre proprement dite.

Les fourreaux sont conditionnés en tourets de 2000ml de longueur et déroulés au fur et à mesure de la pose.

Ces fourreaux sont étanches et supportent jusqu'à 14 bar de pression.

La mise en place du câble

Cette capacité de résistance est importante car elle permet la mise en place du câble de fibre par "portage" une fois les travaux de génie civil terminés. Un flux d'air ou d'eau permet ainsi de faire "flotter" le câble pour supprimer les frottements jusqu'à 2400 ml de câble à l'air et 6000 ml à l'eau.

Le câble de fibre optique

Le câble de fibre optique comporte 72 fibres. Le raccordement de la fibre optique se fait par fusion du cœur de la fibre.

Ces fusions très délicates et fragiles sont protégées dans des boîtiers de protection étanches placés dans des chambres prévues à cet effet et recouvertes d'un couvercle métallique indiquant FO CG 60 pour Fibre Optique Conseil Général 60 matérialisant le réseau du Conseil général de l'Oise.

... le projet du Conseil général de l'Oise

Le département de l'Oise s'est engagé dans le combat contre la fracture numérique en décidant de confier à l'opérateur LDCollectivités, dans le cadre d'une Délégation de Service Public, la responsabilité de construire, d'exploiter et de commercialiser un réseau de télécommunications haut débit départemental, appelé réseau « Teloise ». Cette délégation a été conclue pour une durée de 22 ans.

La réduction de la fracture numérique se traduit donc dans l'Oise par la mise à disposition sur l'ensemble du territoire des mêmes services, au même prix, que dans les plus grandes agglomérations.

L'investissement est constitué pour l'essentiel :

- d'une boucle optique principale parcourant le département
- de boucles optiques métropolitaines dans les principales agglomérations
- de tronçons en fibre optique, affluents de la boucle optique principale, permettant la desserte de 90 centraux téléphoniques, de 50 zones d'activité et de nombreux établissements publics
- de points hauts construits pour desservir plusieurs sites distants de la fibre optique
- de stations de base Wifi pour la couverture des zones rurales et des zones dites blanches, c'est-à-dire non couvertes par l'ADSL

Après avoir construit le réseau, Teloise le commercialise aux Fournisseurs d'Accès Internet et aux opérateurs de télécommunications, à des tarifs attractifs. Ces derniers qui proposent ensuite leurs offres de service aux habitants et aux entreprises du département.

Les travaux ont débuté en 2004 et seront terminés mi 2007.

La mission de Teloise

Créée en mai 2004, Teloise a pour mission d'assurer au département de l'Oise, une infrastructure Haut débit identique à celle des plus grandes agglomérations françaises.

Ouverte à l'ensemble des opérateurs en télécommunications et aux Fournisseurs d'Accès Internet, cette infrastructure permet d'irriguer le département en haut débit et d'entraîner une baisse des prix par le jeu de la concurrence. Elle permet au plus grand nombre, de l'usager à l'entreprise, en passant par les administrations, d'accéder à de nombreux services.

Teloise permet ainsi, aux particuliers, de bénéficier des offres « quadruple play »

(Internet jusqu'à 20 Mbits, téléphonie sur IP, Télévision, mobilité GSM/wifi) et, aux entreprises, de hauts et très hauts débits (services Internet avec débit garanti, lan to lan, location de fibre optique...).

Teloise, un opérateur d'opérateurs

Teloise n'est pas un fournisseur d'accès à Internet, ni un fournisseur de services avec lequel les particuliers et les professionnels vont être en contact direct et conclure un contrat.

Teloise est un opérateur d'opérateurs qui déploie une infrastructure globale et la commercialise auprès des opérateurs de service. Ces mêmes opérateurs vont pouvoir utiliser le réseau Teloise dans les meilleures conditions économiques afin de proposer des offres de service toujours plus innovantes et attractives financièrement.

Les particuliers se voient proposer des services de téléphonie, d'accès Internet et de télévision.

Les entreprises peuvent bénéficier de services plus performants leur permettant d'interconnecter à très haut débit des sites distants et de bénéficier de débits garantis.

Dans le département, ce qui a été réalisé à fin novembre 2006

- 585 kms de fibre optique raccordés soit près de 80% du linéaire total
- 62 centraux téléphoniques (URA) ouverts commercialement : 290 000 lignes dégroupées, soit 86% de l'objectif de déploiement Teloise
- 8 points hauts (pylônes, châteaux d'eau...) équipés

Chiffres-clés

- 50 millions d'euros d'investissement total, dont 25 millions financés par le Conseil général de l'Oise et le Conseil régional de Picardie.

Au terme du projet, dans le département :

- 740 kms de fibres optiques déployées
- 50 Zones d'Activités raccordées
- 90 centraux téléphoniques dégroupés
- 337 000 lignes dégroupées
- 6 stations Wifi créées

Les partenaires financiers

- Le Conseil général de l'Oise
- Le Conseil régional de Picardie
- Teloise, dont les actionnaires sont la Caisse des Dépôts et Consignations, Sogetrel et LD Collectivités